



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition spéciale du 13 juillet 2018



*Date de publication : 13 juillet 2018*

Edition du 13 juillet 2018

**Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêtés portant nomination ou modification des membres des Conseils d'administrations des Caisse de Sécurité sociale pour la région Grand Est :

- 100/2018* CAF de la Meurthe-et-Moselle (modificatif 05/07/2018)
- 101/2018* CPAM de la Meurthe-et-Moselle (modificatif 05/07/2018)
- 102/2018* CARSAT Nord-Est (modificatif 05/07/2018)
- 103/2018* URSSAF de Lorraine (modificatif 05/07/2018)
- 104/2018* CD de Meurthe-et-Moselle de l'URSSAF de Lorraine (modificatif 27/04/2018)
- 106/2018* CD du Haut-Rhin de l'URSSAF d'Alsace (modificatif 15/05/2018)
- 107/2018* CPAM de l'Aube (modificatif 24/05/2018)
- 108/2018* CAF du Haut-Rhin (modificatif 25/05/2018)
- 111/2018* CPAM des Vosges (modificatif 25/05/2018)
- 112/2018* UGECAM Nord-Est (initial 30/05/2018)
- 113/2018* UGECAM Alsace (initial 15/06/2018)
  
- 117/2018* CPAM du Haut-Rhin (modificatif du 04/06/2018)
- 119/2018* URSSAF d'Alsace (modificatif du 13/06/2018)
- 120/2018* CD du Bas-Rhin de l'URSSAF d'Alsace (modificatif du 13/06/2018)
- 122/2018* CPAM de l'Aube (modificatif du 02/07/2018)
- 123/2018* CPAM de la Haute-Marne (modificatif du 02/07/2018)



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 100/2018**  
**portant modification (n°3) de la composition du Conseil d'Administration**  
**de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meurthe-et-Moselle**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 17/2018 du 15 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meurthe-et-Moselle ;

Vu les arrêtés 63/2018 et 91/2018 portant modification de la composition du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meurthe-et-Moselle ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 17/2018 du 15 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meurthe-et-Moselle est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

*Retrait de M Patrick DEL GRANDE*

Le poste de titulaire est vacant

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 05 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Patrice BEAUMONT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 101/2018**  
**portant modification (n°1) de la composition du Conseil de la Caisse**  
**Primaire d'Assurance Maladie de la Meurthe-et-Moselle**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2, R.211-1, D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 74/2018 du 01 avril 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'assurance Maladie de la Meurthe-et-Moselle ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrêté :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 74/2018 du 01 avril 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Meurthe-et-Moselle est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

*Retrait de Mme Caroline TYKOCZINSKY*

Le poste de titulaire est vacant

Suppléant

*Retrait de M Patrick DEL GRANDE*

Le poste de suppléant est vacant

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 05 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 102/2018**  
**portant modification (n°1) de la composition du Conseil d'Administration de la Caisse**  
**d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Nord-Est**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 16/2018 du 15 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Nord-Est ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 16/2018 du 15 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Nord-Est est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

*Retrait de M Patrick DEL GRANDE*

Le poste de titulaire est vacant

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 05 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT

**ARRETE 103/2018**  
**portant modification (n°1) de la composition du Conseil d'Administration de**  
**l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale**  
**et d'allocations familiales de Lorraine**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 21/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Lorraine ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 21/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Lorraine est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

*Retrait de M Patrick DEL GRANDE*

Le poste de titulaire est vacant

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 05 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 104/2018**  
**portant modification (n°1) de la composition du conseil départemental**  
**de la Meurthe-et-Moselle auprès du Conseil d'Administration**  
**de l'URSSAF de Lorraine**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles D 213-7, D 231-1, D 231-1-1 et D 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 38/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil départementale de la Meurthe-et-Moselle auprès du Conseil d'Administration de l'URSSAF de Lorraine ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 38/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle auprès du Conseil d'Administration de l'URSSAF de Lorraine est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

*Retrait de M Patrick DEL GRANDE*

Le poste de titulaire est vacant

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 05 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTÉ 106/2018**  
**portant modification (n°3) de la composition du conseil départemental du Haut-Rhin**  
**auprès du Conseil d'Administration de l'URSSAF d'Alsace**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles D 213-7, D 231-1, D 231-1-1 et D 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 36/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil départemental du Haut-Rhin ;

Vu l'arrêté 58/2018 et 87/2018 portant modifications de la composition du conseil départemental du Haut-Rhin auprès du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Alsace ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrêté :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 36/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil départemental du Haut-Rhin est modifié comme suit :

En tant que Représentants des employeurs :

*Sur désignation du MEDEF Mouvement des Entreprises de France*

Suppléant

*Retrait de M Hervé JACHEZ*

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 15 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Patrice BÉAUMONT



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRETE n°107/2018**

**portant modification (n°1) de la composition du Conseil  
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R.211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice BEAUMONT, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 66/2018 du 22 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube ;

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté 66/2018 du 22 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube est modifié comme suit :

**3° En tant que représentants de la Mutualité Française**

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) :

**Titulaire :**

*Est nommé M. Richard JAMARD en remplacement de M. Pascal DUQUESNOY*

**Suppléant :**

*Retrait de M. Richard JAMARD*

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 24 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Nancy  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale

**Patrice BEAUMONT**



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 108/2018**  
**portant modification (n°3) de la composition du Conseil d'Administration**  
**de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 03/2018 du 01 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;

Vu les arrêtés 54/2018 et 89/2018 portant modifications de la composition du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté 03/2018 du 01 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CGT Confédération Générale du Travail*

Suppléant

*Est nommée* Mme Manuela KOENIG

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 25 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Patrice BEAUMONT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

## ARRÊTE n°111/2018

### portant modification (n°1) de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R.211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice BEAUMONT, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 72/2018 du 31 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges ;

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées ;

## ARRÊTE

### Article 1

L'article 1 de l'arrêté 72/2018 du 31 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges est complété comme suit :

#### 4° En tant que représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie

Sur désignation de l'Union Nationale et Union Départementale des Associations Familiales (UNAF/UDAF) :

#### Titulaire :

*Est nommée* : Mme Marylène LAURENT

#### Suppléant :

*Est nommé* : M. Yves ROUET

### Article 2

Le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Nancy, le 25 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Nancy  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale

Patrice BEAUMONT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRETE 112/2018**  
**portant nomination des membres du Conseil de l'Union pour la Gestion**  
**des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) du Nord-Est**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L 216-1 et L 216-3 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrêté :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés membres du Conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) du Nord-Est :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CGT Confédération Générale du Travail*

Titulaires

- M. Jérôme MARCEL

- Mme Ghislaine STEPHANN

Suppléants

- Mme Elisabeth DA SILVA

- M. Bernard CANONNE

*Sur désignation de la CGT-FO Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière*

Titulaires

- M. Léon RAUCH

- Mme Sandrine ROUSSEL DRUART

Suppléants

- M. Mohamed AIT AHMED

- M. Maurice OSUNA

*Sur désignation de la CFDT Confédération Française Démocratique du Travail*

Titulaires

- M. Hubert LEININGER

- M. Jacques HARAUT

Suppléants

- Mme Nathalie ARROUGE

- M. Camel KADRI

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

- Mme Hassina GOBE

Suppléant

- M. Dominique DIEUDONNE

*Sur désignation de la CFE-CGC Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres*

Titulaire

- M. Eric WOIEMBERGHE

Suppléant

- M. François PAGANO

En tant que Représentants des employeurs :

*Sur désignation du MEDEF Mouvement des Entreprises de France*

Titulaires

- Mme Dominique BOUGEL
- M. Sylvain BOURGERY
- M. Robert FRANC
- M. Gérard PACARY

Suppléants

- M. Erwan BOUDET
- Mme Corinne DAHERON
- M. Christian LAMOUREUX
- Mme Chantal PICARD

*Sur désignation de la CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises*

Titulaires

- M. Stéphane HEIT
- Mme Christine VIOLIER

Suppléants

- M. Bernard DONADEL
- M. Rémy MEULINS

*Sur désignation de l'U2P Union des entreprises de Proximité*

Titulaires

- M. Frédéric LORRIETTE
- M. Pascal PINELLI

Suppléants

- Mme Patricia ARNOLD
- M. Jean François PETIT

En tant que Représentants de la mutualité :

*Sur désignation de la FNMF Fédération Nationale de la Mutualité Française*

Titulaires

- M. Guy-Charles FORTUNAT
- Mme Paulette PAILLA

Suppléants

- M. Michel ANXIONNAT
- Mme Christelle DENHEZ

## **Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 30 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTÉ 113/2018**  
**portant nomination des membres du Conseil de l'Union pour la Gestion**  
**des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) Alsace**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L 216-1 et L 216-3 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrêté :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés membres du Conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) Alsace :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CGT Confédération Générale du Travail*

Titulaires

- M. Gilbert BATTAGLIA

- M. Patrick HEIDMANN

Suppléants

- Mme Régine LEBEAU

- Mme Joëlle TRITSCHER

*Sur désignation de la CGT-FO Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière*

Titulaires

- Mme Jacqueline PAULUS

- M. Christian PRUD'HOMME

Suppléants

- M. Carlos ANTONINHO

- M. Jean-Marie MUNSCH

*Sur désignation de la CFDT Confédération Française Démocratique du Travail*

Titulaires

- M. Jean-André BARATTO

- poste vacant

Suppléants

- M. Gilles MORIN

- Mme Caroline LONGHI

*Sur désignation de la CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire

- Mme Clarence THOMASSIN

Suppléant

- M. Dominique STEIGER

*Sur désignation de la CFE-CGC Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres*

Titulaire

- M. Christophe STEMPPFER

Suppléant

- Poste vacant

En tant que Représentants des employeurs :

*Sur désignation du MEDEF Mouvement des Entreprises de France*

Titulaires

- Mme Cathy ALFONSI
- M. Jean-Pierre ALFONSI
- M. Cédric DUTOIT
- M. Serge RULEWSKI

Suppléants

- Poste vacant
- Poste vacant
- Poste vacant
- Poste vacant

*Sur désignation de la CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises*

Titulaires

- M. Steven CASHIN
- M. Philippe MAILLARD

Suppléants

- M. Guy BROCKER
- Mme Pascale HUMBERT

*Sur désignation de l'U2P Union des entreprises de Proximité*

Titulaires

- M. Raphael KEMPF
- M. Jean-Paul MULLER

Suppléant

- M. Nicolas BURGERMEISTER

En tant que Représentants de la mutualité :

*Sur désignation de la FNMF Fédération Nationale de la Mutualité Française*

Titulaires

- M. Richard HAUSWALT
- Mme Jacqueline ZILLIG

Suppléants

- M. Pierre BEOVARDI
- Mme Lucy GONZALEZ

## **Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 15 juin 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE n°117/2018**

**portant modification (n°2) de la composition du Conseil  
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R.211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice BEAUMONT, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté ministériel 71/2018 du 01 avril 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin ;

Vu l'arrêté ministériel 84/2018 du 10 avril 2018 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin ;

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté ministériel 71/2018 du 01 avril 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin est modifié comme suit :

**2° En tant que Représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

**Titulaires :**

- M. Jean-Pierre ALFONSI

- M. Cédric DUTOIT

- Mme Raymonde WOLFF

*Est nommée* - Mme Cathy ALFONSI

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Nancy, le 09 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Nancy  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale

Patrice BEAUMONT



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTE 119/2018**  
**portant modification (n°3) de la composition du Conseil d'Administration de**  
**l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale**  
**et d'Allocations Familiales d'Alsace**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 20/2018 du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Alsace ;

Vu les arrêtés 57/2018 et 85/2018 portant modifications de la composition du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Alsace ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1 de l'arrêté ministériel du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Alsace est modifié comme suit :

En tant que Représentants des employeurs :  
*Sur désignation de l'U2P Union des entreprises de Proximité*  
Suppléant  
*Retrait de M. Hubert RALLET*

**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 13 juin 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Patrice BEAUMONT

**ARRETE 120/2018**  
**portant modification (n°2) de la composition du conseil départemental**  
**du Bas-Rhin auprès du Conseil d'Administration de l'URSSAF d'Alsace**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles D 213-7, D 231-1, D 231-1-1 et D 231-4;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Beaumont, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du conseil départemental de l'URSSAF du Bas-Rhin ;

Vu l'arrêté 50/2018 du 13 mai 2018 portant modification de la composition du conseil départemental du Bas-Rhin auprès du Conseil d'Administration de l'URSSAF d'Alsace ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'arrêté du 18 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du conseil départemental de l'URSSAF du Bas-Rhin est modifié comme suit :

En tant que Représentants des assurés sociaux :

*Sur désignation de la CGT Confédération Générale du Travail*

Titulaire

*Retrait de M. Laurent FEISTHAUER*

En tant que Représentants des employeurs :

*Sur désignation de l'U2P Union des entreprises de Proximité*

Titulaire

*Retrait de M Hubert RALLET*

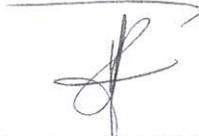
**Article 2 :**

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 13 juin 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef d'antenne de Nancy de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale



Patrice BEAUMONT



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRETE n°122/2018**

**portant modification (n°2) de la composition du Conseil  
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R.211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice BEAUMONT, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté 66/2018 du 22 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube ;

Vu l'arrêté 107/2018 du 24 mai 2018 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube ;

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées ;

**A R R Ê T E**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté 66/2018 du 22 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube est modifié comme suit :

**3° En tant que représentants de la Mutualité Française**

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) :

**Suppléant :**

*Est nommé* - M. Arnaud MAGLOIRE

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 02 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Nancy  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale

**Patrice BEAUMONT**



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRÊTÉ n°123/2018**

**portant modification (n°2) de la composition du Conseil  
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Marne**

**La ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R.211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Monsieur Patrice BEAUMONT, chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2018 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'assurance Maladie de la Haute-Marne ;

Vu l'arrêté 83/2018 du 30 mars 2018 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Marne ;

Vu les désignations formulées par les organisations habilitées ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté du 22 mars 2018, portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'assurance Maladie de la Haute-Marne, est complété comme suit :

**3° En tant que représentants de la Mutualité Française**

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) :

**Suppléant :**

*Est nommée* - Mme Marie-Noëlle CASTELEYN

**Article 2**

Le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Nancy, le 02 juillet 2018

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Nancy  
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit  
des organismes de sécurité sociale

**Patrice BEAUMONT**